

MAIRIE DE MIONNAY
COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 4 juillet 2025 – 20 h 30

Présents : H. Cormorèche, JL Bourdin, N. Curtet, T. Joubert, G. Halle, C. Bouchard, R. Breassier, H. Fayard, M. Fayot, S. Larose-Julien, D. Nguyen, F. Redaud, F. Roucayrol

Absents : L. Derhy, N. Garampon, J. Burdet, Y. Dhomont, E. Fleury,

Pouvoirs : Y. Dhomont à R. Breassier

1. Désignation du/ de la secrétaire de séance

S. Larose-Julien est désignée secrétaire de séance.

2. Approbation du dernier compte-rendu

Le compte rendu du conseil municipal du 6 juin est approuvé à l'unanimité avec deux modifications en séance : point 9 rêve de cirque a eu lieu le 10 juin. Point 9 échange sur la maison de santé : M. Nguyen s'étant opposé pour lui-même et pour M. Redaud.

3. Maison de santé. Promesse de vente. Désaffectation. Terrain AD 77. Accord

Jean-Luc Bourdin précise que ce point n'est pas prêt, il convient de le reporter au conseil municipal du 15 juillet.

4. Décision modificative

Jean-Luc Bourdin présente la décision modificative pour l'ajustement des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement du budget communal : Ecritures pour taxes sur les pylônes, maintenance, aménagement place du bief, changement du serveur, cimetière, et matériel pour ATSEM. Un ajustement des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement sont à inscrire dans les comptes suivants au Budget Primitif 2025.

Le Conseil Municipal, après délibération, vote à l'unanimité les écritures suivantes :

Désignation	DEPENSES		RECETTES	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
R- 73132 : Taxe sur les pylônes électriques RTE				3 185.00 €
TOTAL R 731 : Fiscalité locale				3 185.00 € €
D-6156 : maintenance		3 185.00 €		
TOTAL R 011 : Charges à caractère général		3 185.00 €		
TOTAL FONCTIONNEMENT		3 185.00 €		3 185.00 €
Désignation	DEPENSES		RECETTES	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-2131-132 : étude extension maison de santé	23 000.00 €			
D-2183 -15 : informatique : changement de serveur		10 000.00 €		
D-2188-17 – matériel divers (matériel pour ATSEM°		2 000.00 €		
TOTAL D 21 : immobilisations corporelles	23 000.00 €	12 000.00 €		
D-231-134 : aménagement de la place du bief (axis conseil)		23 000.00 €		
D -231 – 200 : futurs investissements	27 000.00 €			
D-231-96 : cimetière		15 000.00 €		
TOTAL D 23 : immobilisations en cours	27 000.00 €	38 000.00 €		
TOTAL INVESTISSEMENT	50 000.00 €	50 000.00 €		
TOTAL GENERAL		3185.00 €		3 185.00 €

5. Commissions municipales. Modification

M. le Maire propose de modifier les commissions municipales en créant une commission chargée de l'aménagement de la place du Bief.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, constitue ainsi qu'il suit et conformément au dernier alinéa de l'article L2121-21 du CGCT, les commissions municipales :

Le maire est membre de droit de chaque commission municipale.

COMMISSION	RESPONSABLE	MEMBRES	MEMBRES EXTERIEURS
Aménagement Place du Bief	JL BOURDIN	N. CURTET, T. JOUBERT, G. HALLE, C. BOUCHARD	
Appel d'Offres <small>(spécifique)</small>	Le Maire et 3 titulaires	3 suppléants JL BOURDIN, N. CURTET, Y. DHOMONT	F. REDAUD, M. NGUYEN, T. JOUBERT
Assainissement Environnement	JL BOURDIN	R. BREASSIER, E. FLEURY, F. REDAUD	JP DEVRIEUX
Associations	E. FLEURY	C. BOUCHARD, G. HALLE, M. FAYOT	
Autorisations du Droit des Sols (permis de construire etc...)	E. FLEURY	JL BOURDIN, Y. DHOMONT, T. JOUBERT, F. REDAUD, R. BREASSIER	
Bâtiments	T. JOUBERT	R. BREASSIER, Y. DHOMONT, S. LAROSE JULIEN, D. N'GUYEN, F. REDAUD	G. VIRONE, F. VIOSSAT
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	Président: H. Cormoreche Membres du CM: 5 Extérieurs: 5	C. BOUCHARD, N. CURTET, G. HALLE, N. GARAMPON, M. FAYOT	B. CORMORECHE, A. FAYOT, P. FLEURY, A.M. PIMENTA DA SILVA, D. VAUDAN
Cimetière	H. CORMORECHE	S. LAROSE JULIEN, T. JOUBERT	
Communication	E. FLEURY	C. BOUCHARD, N. CURTET, M. FAYOT	
Concession service publique <small>(spécifique)</small>	Le Maire et 3 titulaires	et 3 suppléants JL BOURDIN, Y. DHOMONT, F. ROUCAYROL	G. HALLE, J. BURDET, N. GARAMPON
Conseil Municipal des Jeunes	M. FAYOT	J. BURDET	A. FAYOT
Culture	G. HALLE	C. BOUCHARD, JL BOURDIN, J. BURDET, N. CURTET, M. FAYOT	S. FARENC, A. WORMSER
Ecole - Pôle Enfance Restaurant Scolaire	N. CURTET	E. FLEURY, G. HALLE	
Festivités	F. ROUCAYROL	J. BURDET, S. LAROSE JULIEN	A. REY, M. SIMONETTA
Finances	JL BOURDIN	H. FAYARD, E. FLEURY, N. CURTET, G. HALLE, T. JOUBERT, F. REDAUD	
Fleurissement	N. CURTET	F. ROUCAYROL, T. JOUBERT, F. REDAUD	
Illuminations	F. REDAUD	T. JOUBERT, N. CURTET, R. BREASSIER, M. FAYOT	C. VIRONE
Informatique - Téléphonie - RCPD	H. FAYARD	F. REDAUD, M. NGUYEN	F. VIOSSAT, M. DAVIN
Logements	G. HALLE	N. CURTET, E. FLEURY	E. VIVIEN
Marchés publics	JL BOURDIN	E. FLEURY, F. REDAUD	
Médiathèque	N. CURTET	C. BOUCHARD	
PAE de la Dombes	F. REDAUD	JL BOURDIN, T. JOUBERT	
Personnel - Gestion RH	H. CORMORECHE	Adjoints uniquement	
Prévention	E. FLEURY	T. JOUBERT	
Relation intergénérationnelle Lire et faire lire	N. CURTET	C. BOUCHARD, J. BURDET, M. FAYOT	C. BURDET, F. MARTIN-BLONDET, Consultante: D. VAUDAN
Révision du Plan Local d'Urbanisme	JL BOURDIN	R. BREASSIER, Y. DHOMONT, E. FLEURY, T. JOUBERT	S. DAVIN, X. DUPONCHEL
Réaménagement salle sportive	E. FLEURY	M. FAYOT, G. HALLE, JL BOURDIN, T. JOUBERT, J. BURDET, F. REDAUD, Y. DHOMONT	Présidents club de tennis et club de basket
Réseau technique de Chaleur - Miscanthus	F. REDAUD	JL BOURDIN, T. JOUBERT, Y. DHOMONT	B. SIMPLEX, JP DEVRIEUX
Salle polyvalente	H. CORMORECHE	T. JOUBERT, JL BOURDIN	
Santé	JL BOURDIN	C. BOUCHARD, T. JOUBERT, G. HALLE	
Ancien Restaurant	H. CORMORECHE	E. FLEURY, JL BOURDIN, T. JOUBERT, R. BREASSIER, Y. DHOMONT, S. LAROSE JULIEN, F. REDAUD	
Sécurité	M. N'GUYEN	J. BURDET, L. DERHY, E. FLEURY, T. JOUBERT	G. VIRONE, T. LAPALU
Voirie - Chemins - Eclairage public - électricité - Marché Forain	T. JOUBERT	R. BREASSIER, M. N'GUYEN, S. LAROSE JULIEN, F. REDAUD, Y. DHOMONT	R. BONNET, T. LAPALU

6. Ecole primaire. Relamping. Choix entreprise

T. Joubert, adjoint en charge de la commission Bâtiments, informe le conseil que suite à la première tranche de relamping réalisée en 2024, une seconde tranche est programmée à l'école primaire cet été.

Il rappelle le devis de l'entreprise ETC de Saint Jean de Thurigneux d'un montant total de 22 522,17 € HT soit 27 026,60 € TTC pour réaliser le relamping de l'intégralité de l'école primaire.

Après délibération, le conseil municipal :

- Approuve le devis de la société ETC de Saint Jean de Thurigneux pour la réalisation du relamping de l'école primaire en led pour un montant de 22 522,17 € HT soit 27 026,60 € TTC.
- Autorise M. le Maire à signer le devis de la société ETC de Saint Jean de Thurigneux pour la réalisation du relamping de l'école primaire en led pour un montant de 22 522,17 € HT soit 27 026,60 € TTC.
- Dit que les crédits sont prévus au BP 2025 opération 95.

7. RH. Adhésion à la convention de participation Santé - Centre de gestion

Vu le code général de la fonction publique et notamment ses articles L827-1 à L827-12,

Vu le code des assurances, de la mutualité et de la sécurité sociale,

Vu le décret n° 2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection complémentaire de leurs agents,

Vu le décret n°2022-581 du 20 avril 2022 relatif aux garanties de protection sociale complémentaire et à la participation obligatoire des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à leur financement,

Vu la délibération du Centre de Gestion de l'Ain en date du 8 septembre 2023 portant acte du choix de l'organisme assureur retenu pour la conclusion de la convention de participation et autorisant la Présidente du Centre de Gestion de l'Ain à signer tous les documents afférents à sa conclusion et à son exécution.

Vu la convention de participation signée entre le Centre de Gestion de l'Ain et APICIL en date du 14 septembre 2023,

Vu l'avis du Comité social territorial en date du 19/06/2025

Exposé :

Le Centre de Gestion de l'Ain a lancé une procédure de mise en concurrence en vue de conclure une convention de participation pour le risque « Santé », conformément au décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 et au décret n°2022-581 du 20 avril 2022.

A l'issue de cette procédure, le Conseil d'Administration du CDG de l'Ain a délibéré le 8 septembre 2023 afin d'autoriser sa Présidente à souscrire une convention de participation pour le risque « Santé » auprès de APICIL pour une durée de 6 ans. Cette convention prend effet le 1er janvier 2024 pour se terminer le 31 décembre 2029. Les collectivités peuvent adhérer librement à cette convention à compter du 1^{er} janvier 2024 et tout au long de la convention.

L'autorité territoriale expose qu'il revient à chaque agent de décider d'adhérer par contrat individuel aux garanties auxquelles il souhaite souscrire.

F. Redaud demande si les agents peuvent bénéficier du contrat mutuelle mis en place par le CCAS ? oui mais dans ce cas ils ne bénéficieront pas de l'abondement de la commune.

L'assemblée délibérante, après en avoir délibéré, décide :

- d'adhérer à la convention de participation pour le risque « Santé » conclue entre le Centre de Gestion de l'Ain et APICIL, à effet du 1^{er} janvier 2026,
- d'accorder sa participation financière aux fonctionnaires titulaires et stagiaires ainsi qu'aux agents contractuels de droit public et de droit privé de la collectivité en activité ayant adhéré au contrat attaché à la convention de participation portant sur le risque «Santé »,
- de fixer le niveau de participation financière de la collectivité à hauteur de 7 € par agent, par mois, à la couverture de la cotisation assurée par chaque agent qui aura adhéré au contrat découlant de la convention de participation et de la convention d'adhésion signées par l'autorité territoriale, étant précisé que la participation

est désormais attachée à la convention de participation et ne peut plus être versée dans le cas de contrats individuels souscrits auprès de prestataires labellisés,

- d'autoriser l'autorité territoriale à signer la convention d'adhésion à la convention de participation et tout acte en découlant,
- d'inscrire au budget les crédits nécessaires au versement de la participation financière de la collectivité à la couverture de la cotisation assurée par chaque agent.

8. Demande d'enregistrement SAS ligna Invest sur la commune de Miribel. Avis

Jean-Luc Bourdin 2^{ème} adjoint en charge de la commission environnement présente la demande d'enregistrement de la SAS Ligna Invest sur la commune de Miribel aux Echets.

Cette société exploiterait une usine de transformation de bois comprenant l'installation d'un autoclave de traitement du bois sur le territoire de la commune de Miribel.

La consultation du public a lieu en mairie de Miribel du 30 mai au 11 juillet 2025.

La commune peut transmettre un avis sur ce projet.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité précise que compte-tenu de la distance la commune de Mionnay n'est pas directement concernée par le projet présenté par la SAS Ligna Invest sur la commune de Miribel aux Echets pour une usine de transformation de bois comprenant l'installation d'un autoclave de traitement du bois.

9. Décisions

M. le Maire informe le conseil qu'il n'a pas exercé son droit de préemption pour les DIA N°9 parcelle AD 40, DIA N°10 parcelle AE 196 -188 -189, DIA N° 11 parcelle AE 268 AE 286, DIA N° 12 parcelle AA 57, DIA N° 13 parcelle AD 93

10. Comptes rendus des commissions

- G. Hallé pour le CCAS informe le conseil du pot de fin d'année organisé avec les bénévoles du portage repas.
- G. Hallé informe le conseil qu'il y a beaucoup d'inscrits sur le registre du plan canicule.
- G. Hallé informe le conseil du projet de navette pour relier les communes environnantes les jours de marché notamment. Un essai sera réalisé pendant 3 mois.
- JL Bourdin pour la commission PLU précise que le planning de la procédure de révision du PLU a été quelque peu reporté suite à la dernière réunion avec les personnes publiques associées. Des différences d'interprétations de la question de l'artificialisation des sols entre les services de la DDT et du SCOT sont à compiler afin de prévoir des scénarios qui conviennent à tous. L'impact du PAED n'est par exemple pas pris en compte de la même façon en fonction des services.
- JL Bourdin rappelle les derniers échanges sur le projet de Maison de Santé Pluriprofessionnelle. M. le Maire précise que la commune a été classée avec les communes de la Côtière afin de pouvoir bénéficier de subventions.
- JL Bourdin rappelle la réunion toutes commissions qui aura lieu le mardi 15 juillet à la suite de la réunion de conseil pour évoquer l'Épicerie et les problématiques juridiques liées au fait que la 1^{ère} adjointe soit la gérante.
- M. Nguyen pour la commission sécurité informe le conseil de la réunion mutualisation à laquelle il a participé. Les communes du secteur souhaitent mutualiser les effectifs de police municipale sauf qu'il n'y a que deux agents actuellement en poste sur le secteur. Plusieurs postes ne sont pas pourvus. Dans ce contexte, il n'est pas possible de mutualiser sachant que la policière municipale est déjà à temps plein sur la commune.
- M. Nguyen pour la commission sécurité précise que les panneaux pour la mise en place de la vidéoprotection sont à valider.

- M. Nguyen pour la commission informatique informe le conseil que deux devis de la société Ainfoservices sont à valider pour la mise à jour du serveur et le renouvellement de trois postes informatiques, (1 à l'école, 1 pour le pôle enfance, 1 pour M. le Maire).
- N. Curtet remercie l'ensemble du personnel du pôle enfance pour avoir contribué à ce que la fête de l'école soit plus belle encore. Un grand merci à toute l'équipe.
- N. Curtet informe le conseil que suite à la note ministérielle reçue de l'inspection académique en début de semaine et permettant aux parents de garder leurs enfants durant cette période de canicule exceptionnelle plusieurs familles ont fait ce choix. Une réflexion devra être initiée à la rentrée pour améliorer le confort thermique dans le groupe scolaire.
- F. Redaud pour la commission PAED informe le conseil que le lot F4 n'a pas encore trouvé preneur. A l'inverse le Mionnay Park pour les petites entreprises connaît de nombreuses ventes. Pour le lot F3 un projet de data center est envisagé. Le projet d'hôtel -restaurant ne pourra aboutir tant que le parc d'activité ne sera pas rempli à 80 %.
- F. Redaud informe le conseil que la commission illuminations s'est réunie pour la préparation des illuminations de fin d'année.
- F. Redaud pour la commission réseau de chaleur précise au conseil que la société EEPOS a lancé l'étude. M. le Maire précise qu'une subvention de 6895 € a été attribuée via le Département et l'ADEME pour l'étude du réseau de chaleur.
- T. Joubert informe le conseil que les trois agents du service technique sont en arrêt. Il reste un agent en remplacement du 1^{er} arrêt. Il n'y a personne qui puisse intervenir dans les bâtiments.
- T. Joubert informe le conseil que les travaux de reprise des clôtures de l'école maternelle vont être réalisés la semaine prochaine. De plus le relamping à l'école primaire aura lieu au mois d'août.
- T. Joubert informe le conseil que la commission voirie a ouvert les plis pour la reprise du chemin de l'Eglise.
- T. Joubert informe le conseil que le faucardage de l'étang de Polleteins a été réalisé par la commune. Il conviendra de trouver une solution pérenne pour éradiquer les châtaignes d'eau, peut-être en l'assèchent.

11. Questions diverses

- M. le Maire informe le conseil qu'un conseil aura lieu le mardi 15 juillet.
- M. le Maire informe le conseil de l'avis des domaines pour le projet de vente d'environ 3900 m² vers cimetière. Le prix fixé par les Domaines est de 620 000 € avec 10 % de marge de négociation. Le promoteur qui a fait une proposition sera consulté pour voir s'il peut s'aligner, sinon une consultation sera mise en place.
- M. le Maire rappelle le projet d'achat d'un columbarium supplémentaire en cours d'étude par commission cimetière.
- M. le Maire informe le conseil que le recrutement d'un Atsem est en cours et que plusieurs postes sont à pourvoir au pôle enfance pour la rentrée.
- M. le Maire informe le conseil qu'une réunion a eu lieu en urgence pour le PAED avec le Syndicat des eaux et la CCD, il manquerait d'eau potable pour accueillir certaines activités sur le parc. M. le Maire précise qu'une solution simple serait de réaliser un forage.
- M. le Maire rappelle l'ouverture des offres de la salle sportive. L'analyse est en cours par l'architecte. F. Redaud précise qu'il faudra ajouter le lot photovoltaïque.
- M. le Maire rappelle le projet de photovoltaïque aux serres qui a été présenté à la commission départementale d'agrément.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h10

La Secrétaire de Séance, Sabine LAROSE JULIEN

Le Maire, Henri CORMORECHE

